

**COINAGE IN THE IRON AGE:  
ESSAYS IN HONOUR OF  
SIMONE SCHEERS**

*Edited by*

Johan van Heesch and Inge Heeren

SPINK

London

2009

# Nouveaux jalons pour une histoire monétaire des Suessions

PATRICK PION

Ebauchée dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire monétaire des Suessions repose sur un nombre considérable de contributions, inaugurées avec l'attribution par Vauvillé de la série trimétallique de CRICIRV à ce peuple, en même temps qu'il identifiait l'*oppidum* de Pommiers (Aisne) comme le site émetteur.<sup>1</sup> Dans la foulée des études fondatrices consacrées par J.-B. Colbert de Beaulieu à ce même site et à ce numéraire,<sup>2</sup> il revient à S. Scheers d'avoir montré que c'est également aux Suessions – et non aux Remi comme on l'admettait depuis le début du siècle – que devait être attribué un autre monnayage d'or: la fameuse série anépigraphie Scheers 26 (LT 8600).<sup>3</sup>

C'est également à ce chercheur que l'on doit, un peu plus tard, le monumental classement des monnayages belges esquissant les histoires monétaires des principaux peuples.<sup>4</sup>

L'abondante collection numismatique issue des fouilles de l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain a depuis lors, sous la plume de J. Debord, apporté une contribution décisive à cette histoire, en localisant sur ce site un second atelier monétaire responsable de diverses séries en argent et en bronze coulé. Ont ainsi vu le jour des émissions totalement inédites, se sont trouvées confirmées des attributions demeurées jusqu'alors très hypothétiques, et furent attribués aux Suessions divers types jusqu'alors donnés à d'autres peuples limitrophes.<sup>5</sup> Ces progrès importants n'ont cependant pas conduit à préciser ou à revoir la chronologie absolue des séries proposée par S. Scheers, à une époque où trop peu de contextes archéologiques étaient utilisables pour en asseoir la datation. C'est au contraire cette chronologie largement hypothétique, fondée sur le canevas théorique postulé par J.-B. Colbert de Beaulieu à partir des sources historiques, qui fut prise explicitement comme cadre liminaire pour dater l'occupation du site.<sup>6</sup> Il en est allé de même, plus récemment, des découvertes de numéraire en stratigraphie dans les sondages effectués à Pommiers.<sup>7</sup>

<sup>1</sup> O. Vauvillé, 'Monnaies gauloises des Suessions à la légende CRICIRV', *Bulletin de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons*, 3<sup>e</sup> série, 13 (1905-1906), pp. 323-39.

<sup>2</sup> J.-B. Colbert de Beaulieu, 'Peut-on dater par la numismatique l'occupation d'un *oppidum*? L'exemple de Pommiers', *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est* 6/3 (1955), pp. 260-70; J.-B. Colbert de Beaulieu et J.-M. Desbordes, 'Cricirv et Roveca, les Belges sur la Marne', *Revue belge de Numismatique* 110 (1964), pp. 69-102.

<sup>3</sup> S. Scheers, 'L'histoire monétaire des Suessions avant l'arrivée de César', *Ancient Society* 1 (1970), pp. 135-62.

<sup>4</sup> S. Scheers, *Traité de numismatique celtique II. La Gaule Belgique* (Paris, 1977).

<sup>5</sup> J. Debord, 'L'atelier monétaire de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)', *Bulletin de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons*, 4<sup>e</sup> série, 31 (1979), non paginé; id., 'Une monnaie gauloise inédite en provenance de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)', *Cahiers Numismatiques* 14 (1979), pp. 247-51; id., 'L'apport du site de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) à la numismatique. Découvertes récentes', *Cahiers Numismatiques* 64 (1980), pp. 37-55; id., 'Découverte d'un nouveau statère du type British Q à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)', *Cahiers Numismatiques* 69-70 (1981), pp. 71-3; id., 'Nouvelles découvertes de monnaies gauloises à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne): la campagne de fouilles 1981', *Revue Numismatique*, 6<sup>e</sup> série, 24 (1982), pp. 27-56; id., 'Découverte à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) d'un nouvel exemplaire du bronze d'Ambleny', *Cahiers Numismatiques* 78 (1983), pp. 283-4; id., 'Les origines gauloises de Soissons, oscillation d'un site urbain', in *Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire. Actes du Colloque de Saint-Riquier, Somme, 22-24 octobre 1982*, *Revue Archéologique de Picardie* 3-4 (1984), pp. 27-40; id., 'Un statère anépigraphie des Suessions découvert à Berzy-le-Sec (Aisne)', *Revue Archéologique de Picardie* 1-2 (1985), pp. 21-4; id., 'Les monnaies gauloises issues

des fossés de partition de l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)', in *Monnaies gauloises découvertes en fouilles* (Dossiers de Protohistoire 1; Paris, 1987), pp. 90-123; id., 'Une production tardive en argent de l'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)', in *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu* (Paris, 1987), pp. 235-52; id., 'L'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et sa production', *Revue Numismatique*, 6<sup>e</sup> série, 31 (1989), pp. 7-24; id., 'Figuration d'une légende de la mythologie germanique sur une monnaie gauloise tardive en potin', in T. Hackens et G. Mouchart (dir.), *Actes du XI<sup>e</sup> congrès international de numismatique, II* (Louvain, 1993), pp. 37-42; J. Debord et E. Huysecom, 'Une contrefaçon en laiton de statère ambien uniface', *Cahiers Numismatiques* 68 (1981), pp. 57-65; J. Debord et B. Ilett-Fleury, 'Attribution de la monnaie gauloise en potin du type BN 7602-7605', *Cahiers Numismatiques* 76 (1983), pp. 252-5; J. Debord et S. Scheers, 'Les monnaies gauloises tardives en argent attribuables aux Suessions trouvées à Villeneuve-Saint-Germain', *Revue du Nord*, n<sup>o</sup> spécial hors-série (1984), pp. 69-74; J. Debord, Ch. Giroussens, K. Gruel, Ph. Romero et A. Tarrats-Saugnac, 'Étude métallographique et analyse de matériel monétaire de l'atelier de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)', in *Les Âges du Fer dans la vallée de la Saône. Actes du 7<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Rully, 12-15 mai 1983*, *Revue Archéologique de l'Est*, 6<sup>e</sup> supplément (1985), pp. 271-8; id., 'Le faciès monétaire de Villeneuve-St-Germain et ses éléments de datation', *Gallia* 52 (1995 [1996]), pp. 61-77.

<sup>6</sup> «La numismatique apparaît comme l'un des indices chronométriques les plus sûrs pour la datation du site de Villeneuve-Saint-Germain»: Debord, op. cit. (n. 5) (1989), p. 11. «On les (éléments de datation absolue) trouve d'une part parmi les fibules, d'autre part dans les monnaies»: Debord, op. cit. (n. 5) (1995), p. 75.

<sup>7</sup> P. Brun et J. Debord, 'Monnaies trouvées en fouilles sur l'*oppidum* de Pommiers (Aisne)', *Revue Numismatique* 33 (1991), pp. 43-59.

L'histoire monétaire des Suessionses se résumerait alors ainsi:

-ce peuple aurait accédé brusquement à l'autonomie monétaire en 58/57 av. J.-C., avec l'émission des premiers statères anépigraphe (classe I);<sup>8</sup>

-l'émission de la classe III de ce statère, caractérisée par un brusque affaiblissement du poids, serait postérieure de peu à 57 av. J.-C., date de l'assujettissement par César des Suessionses aux Remi suite à la défaite de la coalition belge dirigée par Galba;

-l'émission des statères de CRICIRV, qui s'ajuste métrologiquement sur la classe V du statère anépigraphe, en prendrait la suite à une date incertaine postérieure à 57, mais néanmoins avant la fin de la guerre, donc antérieurement à 50 av. J.-C.: les bronzes de cette série trimétallique, qui dans le cadre de la théorie orthodoxe de Colbert de Beaulieu sont censés prendre le relais des suites d'or et d'argent, feraient en effet explicitement allusion par leur iconographie – la tête casquée – à cet événement; et ce choix typologique n'aurait plus lieu d'être après la fin des hostilités;<sup>9</sup>

-parallèlement aux émissions d'argent de bronze de CRICIRV, en tout cas avant 52 av. J.-C., les Suessionses auraient également émis le bronze Scheers 155, ainsi que le potin Scheers 185, ces deux espèces étant présentes dans les fossés d'Alésia;<sup>10</sup>

-les autres espèces d'argent, de bronze et de potin données désormais à ce peuple – notamment les productions de Villeneuve – seraient émises entre la fin de la guerre et la période augustéenne, soit dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

En huit années tout au plus que dure cette guerre – années qui de l'avis-même des auteurs sont censées être des années de difficultés monétaires et de pénurie métallique! – les Suessionses auraient donc créé les cinq classes du statère anépigraphe ainsi que les quarts de ce même statère (série Scheers 26), les deux classes des statères de CRICIRV (série Scheers 27), les diverses variétés d'argent et de bronze à la même légende, le bronze DEVICIAC (série Scheers 155), le potin à légende ATHA (série Scheers 185), voire éventuellement d'autres types et séries dont la datation reste flottante.

On notera au passage que ce scénario dérivé des sources historiques laisse paradoxalement dans l'ombre plusieurs événements-clé de l'histoire politique des Suessionses dont on aurait pu s'attendre à ce qu'ils trouvent une expression dans le domaine monétaire. Par exemple, en dépit de l'*imperium* exercé par ce peuple sur la Gaule septentrionale et jusqu'en Bretagne sous le règne de Diviciac (règne que sur la foi du témoignage de César les historiens s'accordent à situer dans le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle<sup>11</sup>), les Suessionses n'auraient accédé à la souveraineté monétaire qu'à la veille de la guerre des Gaules, dans le cadre d'un monnayage de ligue. De leur puissance ancienne jusqu'en Bretagne et de la fameuse *sympoliteia* remo-suessionie, point de traces dans la numismatique. De leur défaite face à César et de la perte de leur indépendance par "soumission" aux Remi, moins encore puisque c'est le moment où, au contraire, les Suessionses émettraient l'essentiel de leur numéraire: le seul indice de cet événement serait l'abaissement du poids de la classe III du statère anépigraphe.

<sup>8</sup> Datation reposant sur la conjecture historique selon laquelle l'apparition des monnayages de style belge et la relative homogénéisation monétaire dont ils témoignent renvoient à la levée des troupes de la confédération belge contre César; qu'en quelque sorte il s'agit d'un monnayage de ligue attaché précisément à cet événement. Cf. Scheers, op. cit. (n. 4), pp. 93-7.

<sup>9</sup> Sur ce point de chronologie, S. Scheers se démarque de J.-B. Colbert de Beaulieu, pour qui la série trimétallique des CRICIRV dans son entier ne pouvait qu'être antérieure à 57 av. J.-C., date de la perte par les Suessionses de leur autonomie. Cf. Colbert de Beaulieu et Desbordes, op. cit. (n. 2): les auteurs se fondaient pourtant eux aussi pour cette datation sur l'allusion guerrière de l'iconographie du bronze, ce qui illustre de façon exemplaire la fragilité de l'argument quant à la chronologie du type.

<sup>10</sup> En dernier lieu Scheers, op. cit. (n. 4), pp. 656 et 710.

<sup>11</sup> «*Ils (les Suessionses) avaient eu pour roi, de notre temps encore («nostra etiam memoria»), Divitiacos, le plus puissant chef de la Gaule entière qui, outre une grande partie de ces régions, avait aussi dominé la Bretagne*» (César, *DBG II*, 4, 7, trad. Constant). Pour son interprétation chronologique, l'expression est à opposer à

«*patrum nostrorum memoria*» du même chapitre des Commentaires, se rapportant aux ravages commis dans la Gaule par les Cimbres et les Teutons à la fin du II<sup>e</sup> siècle. L'expression *patrum memoria* est également utilisée par César en 58 av. J.-C. à propos de la mort de Cassius en 107 (*DBG I*, 12) – soit pour un événement vieux de 50 ans –, et pour rappeler le désastre infligé aux mêmes Cimbres et Teutons par Marius à Aix et Verceil en 102 et 101 av. J.-C. (*DBG I*, 40) – soit un événement vieux de 43 ans. L'expression «*nostra etiam memoria*» désigne un moment plus rapproché de celui où parle César, né en 101 et qui n'avait que 44 ans en 57 av. J.-C. Le règne de Diviciac, ou du moins sa fin, doit donc prendre place selon toute vraisemblance autour de 80/70 av. J.-C. Jullian le plaçait conjecturalement entre 89 et 71 av. J.-C. Sur l'exégèse concernant la chronologie du règne de Diviciac, cf. notamment J.-M. Desbordes, 'César et les Suessionses', in R. Chevallier (éd.), *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol* (École pratique des Hautes Études, VI<sup>e</sup> section, Centre de recherches historiques. SEVPEN; Paris, 1966), p. 965; J.-B. Colbert de Beaulieu, 'Les monnaies gauloises des Parisii' (Paris, 1970), pp. 108-9, avec bibliographie antérieure dont notamment l'estimation de P.M. Duval.

Enfin, aucune indication sur la date à laquelle cessent leurs émissions, et notamment aucun phénomène que l'on puisse mettre en rapport avec le recouvrement par ce peuple de son autonomie à une date incertaine mais qui se situe très probablement dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>12</sup>

Pour étonnants qu'ils soient, ces silences et ces paradoxes n'invalident pas nécessairement le scénario établi. Mais aujourd'hui, fouilles et études renouvelées des mobiliers offrent la possibilité de reconsidérer la datation des monnaies gauloises à partir de leurs contextes de découverte.<sup>13</sup>

La périodisation que nous avons élaborée pour la vallée de l'Aisne<sup>14</sup> permet d'aborder la chronologie des numéraires suessions sous un jour nouveau. Obtenue par la sériation et la classification ascendante hiérarchique d'une soixantaine d'assemblages céramiques issus de fosses des habitats groupés ou *oppida* d'Acy-Romance, de Condé-sur-Suippe, de Villeneuve et de Pommiers (pour lequel nous avons pris en compte en les distinguant les deux niveaux d'occupation révélés par les fouilles récentes<sup>15</sup>), cette périodisation subdivise la fin du second Âge du Fer en 6 étapes dont les transitions sont calées dans le temps par interpolation avec les terminus post et ante quem de quelques mobiliers intrinsèquement datés (par la dendrochronologie notamment) et par l'intégration de cette périodisation dans la chronologie relative et absolue européenne (Fig. 1). Les dates assignées à ces transitions demeurent donc pour partie conjecturales et susceptibles d'ajustements dans un intervalle d'incertitude que l'on estime à une dizaine d'années. En appliquant ce cadre à la comparaison des faciès de sites, nous avons estimé leurs fourchettes d'occupation; et leur mise en séquence chronologique nous a conduit à esquisser les grandes lignes de l'évolution de la circulation monétaire dans les habitats groupés de l'entité remo-suession prise comme un tout, au cours des deux derniers siècles avant notre ère.<sup>16</sup> Nous avons ensuite repris la question de la chronologie des trois premières classes des statères à l'oeil, dont nous avons montré d'une part qu'elles devaient être retirées aux Treviri et données aux Remi; et d'autre part que la première classe formait avec l'émission suessionne du statère anépigraphie Scheers 26 un véritable système bi-céphale mis en place au plus tard au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.: nous avons proposé de voir dans cet événement monétaire l'expression possible de la fameuse *sympoliteia* remo-suessionne mentionnée par les informateurs romains de César.<sup>17</sup> Nous penchant plus précisément sur le numéraire suession, nous avons également montré que certaines disjonctions entre les faciès monétaires des sites de Villeneuve et Pommiers ne pouvaient s'expliquer par la chronologie, et induisaient nécessairement l'existence d'un ou plusieurs autres lieux d'émission de potins donnés à ce peuple. Les phénomènes de filtrage de ces espèces – qui s'immiscent dans la circulation locale et régionale parallèlement aux émissions de Villeneuve et Pommiers mais qui, bien qu'é émises en abondance, n'ont pas ou très peu circulé sur ces sites – ont été interprétés pour partie comme l'expression d'une rivalité interne et d'une dissidence politique vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., au moment donc de la Guerre des Gaules.<sup>18</sup>

<sup>12</sup> Strabon, né en 58 av. J.-C. et décédé en 27, mentionne explicitement les Suessiones, mais ne dit mot de leur statut (Strabo, *Géographie* IV, 3, 5). Pline l'Ancien, né en 23 et mort en 79, mentionne en revanche dans sa liste, vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle, une *civitas libera Suessionum* (Pline, *Histoire naturelle* IV, 18). Le vocable du chef-lieu de la cité romaine – *Augusta Suessionum*, l'actuelle Soissons –, mentionné par plusieurs milliaires et par la carte de Peutinger, suggère une création sous le règne d'Auguste.

<sup>13</sup> Cf. en dernier lieu K. Gruel et C. Haselgrove, 'Le développement de l'usage monétaire à l'Âge du Fer en Gaule et dans les régions voisines', in C. Haselgrove (dir.), *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire, 4: Les mutations de la fin de l'Âge du Fer* (Collection Bibracte 12/4; Glux-en-Glenne 2006), pp. 117-38.

<sup>14</sup> P. Pion, *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne: contribution à la périodisation de la fin du second Âge du Fer en Gaule nord-orientale (LT C2 - période augustéenne précoce, II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.)* (Thèse de doctorat inédite, Paris, 1996).

<sup>15</sup> Brun et Debord, op. cit. (n. 7).

<sup>16</sup> P. Pion, 'Die Charakteristika und die Entwicklung des Münzumschlages in Nord-Ost Gallien im zweiten und ersten Jahrhundert vor Christus', in B. Kluge et B. Weisser (éds), *Acten XII. Internationaler Numismatischer Kongress* (Berlin, 1997-2000), pp. 418-24; id., 'Les caractères généraux et l'évolution de la circulation monétaire en Gaule nord-orientale aux II<sup>e</sup> et

I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.', in J. Metzler et D. Wigg-Wolf (éds), *Die Kelten und Rom: Neue Numismatische Forschungen* (Studien zu Fundmünzen der Antike 19; Mainz, 2005), pp. 39-58.

<sup>17</sup> Pion, op. cit. (n. 14), chap. 33; P. Pion, 'L'or des Rèmes', in S. Plouin et P. Jud (éds), *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'Âge du Fer. Actes du XX<sup>e</sup> colloque de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Colmar-Mittelwihr, 15-19 mai 1996, Revue Archéologique de l'Est 20* (supplément) (2003), pp. 387-401. Pour l'attribution des premières classes de la série du statère «à l'oeil» aux Remi, cf. également J. Metzler, *Das Treverische oppidum auf dem Titelberg* (Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art 3; Luxembourg, 1995), pp. 131-4; L.-P. Delestrée, *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest de la Gaule* (Paris, 1996), p. 137; B. Lambot, 'L'argent perdu des Remi d'Acy', in P. Méniel et B. Lambot (éds), *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule. Actes du XXV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 2001* (Mémoires de la Société archéologique champenoise 16; s. l., 2002), pp. 138-9.

<sup>18</sup> P. Pion, 'Émissions marginales et monnaies rebelles. Réflexion sur quelques anomalies dans la production et la circulation monétaire des Suessiones au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.', in *Hommages à Claudine Pommepuy, Revue archéologique de Picardie 22* (n<sup>o</sup> spécial) (2005), pp. 225-30.

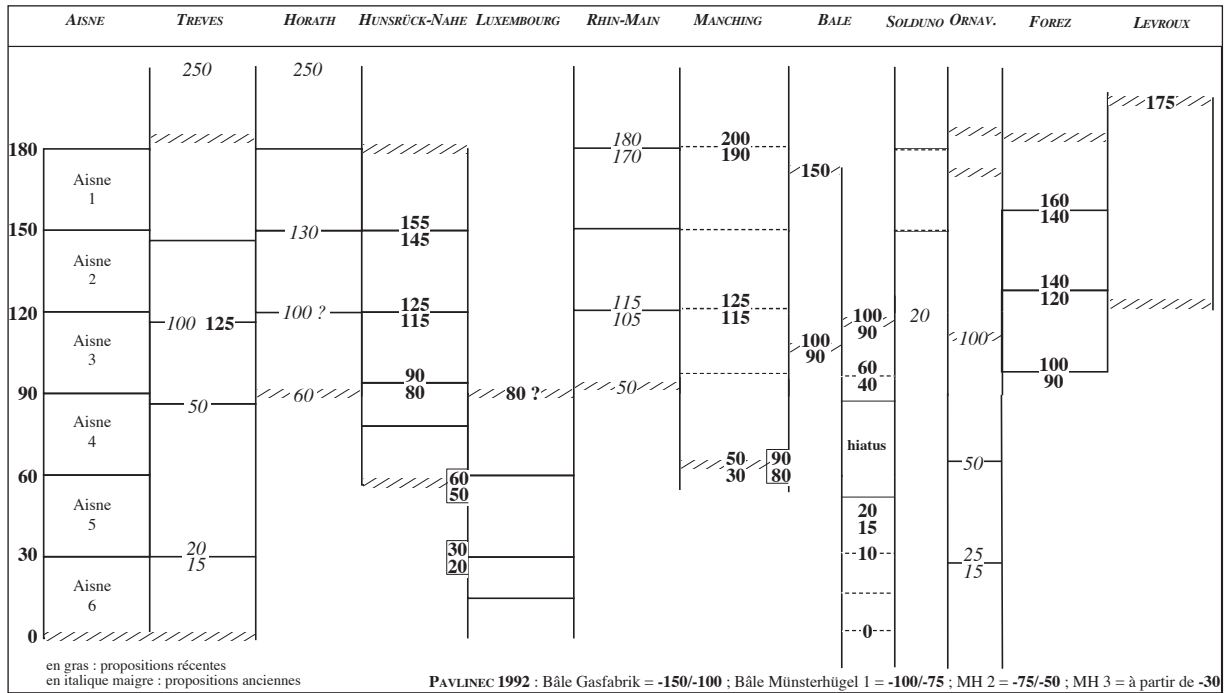
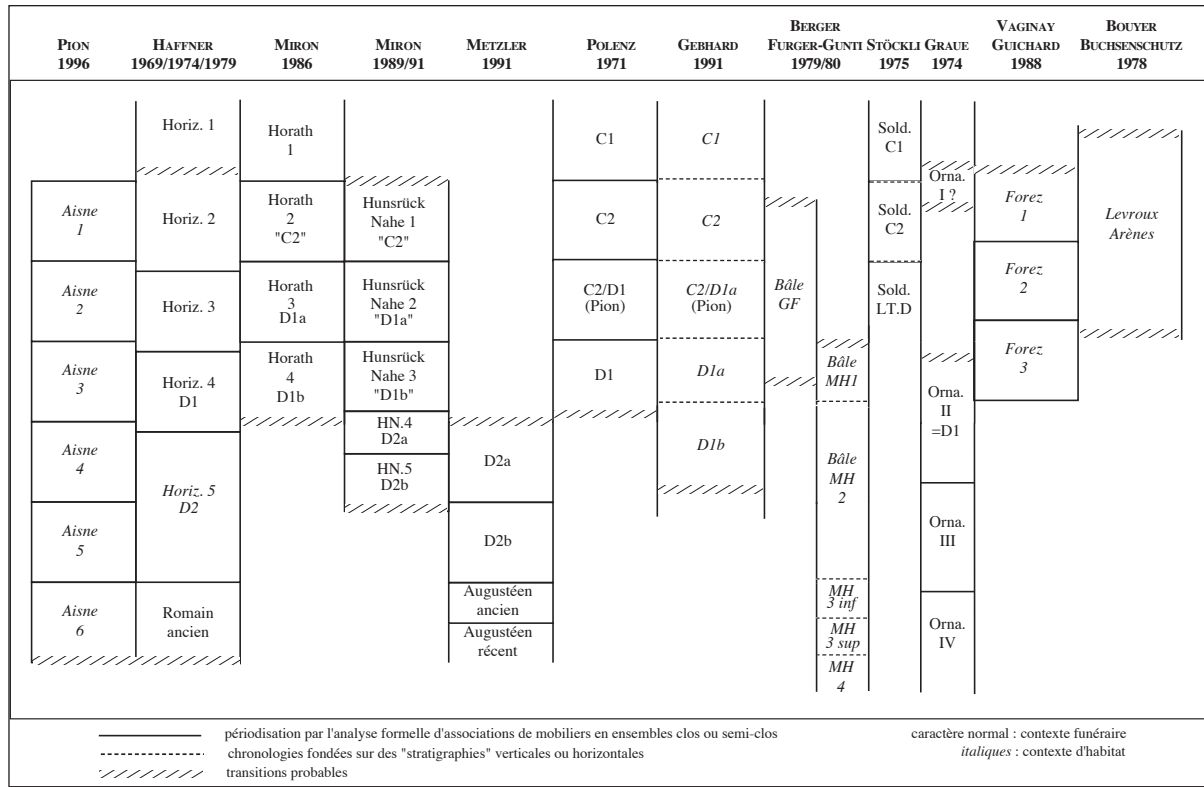


Figure 1: Tableau chronologique synoptique: la périodisation de la fin du second Âge du Fer dans la vallée de l'Aisne (France) et ses articulations européennes

On se propose ici revenir à la datation de certaines séries.

Onze ensembles mobilisés dans la sériation comportaient en effet des monnaies sueSSIONES.

AL.	LA TOUR	SCHEERS	Tot Site	V133	V066	V232	V252	V001	V408	V317	V392	PIV	V395	PII	
				3	4	4	4	4	5	5	5	5	6	6	
Ag	7220	50 cl.I	21	2											
Ae	8734	24 cl.V	1	1											
Pot	7870	196 cl.II	138	15	1								1		
Pot	7873	197	179	3	2				1	2	1	1			
Pot	7458 var	185 cl.III	180		1			1		1	2		4		
Pot	7905	198	9		1	1	1		1						
Ag	8801a	30.1	22								3				
Ae	8106	154 cl.II	<b>416</b>									<b>6</b>	<b>1</b>		
Ae	7941,45- 46,4927	27	<b>1030</b>											<b>2</b>	
				<b>-90</b>					<b>-60</b>					<b>-40</b>	<b>-15</b>
				<b>-80</b>					<b>-50</b>					<b>-30</b>	<b>-10</b>

**Figure 2: Occurrences des monnaies sueSSIONES dans les ensembles sériés ordonnés par étapes (en maigre: Villeneuve; en gras: Pommiers)**

Ces ensembles se trouvant associés à une étape de la périodisation, on peut considérer que la date estimée de la transition entre cette étape et la suivante constitue un terminus post quem pour la date de constitution de l'assemblage, et par conséquent pour la date d'émission des monnaies qu'il comporte.

Puisque depuis longtemps déjà et sans que cela soulève la moindre objection, on date des contextes archéologiques par l'occurrence de monnaies intrinsèquement datées telles que nombre d'espèces romaines (datation en terminus post quem pour la fin de la constitution du dépôt, quelle qu'en soit la nature), il n'y a aucune raison en effet pour que, symétriquement, l'on refuse de dater un numéraire qui ne l'est pas par son contexte de découverte quand ce dernier l'est, que cela soit en chronologie relative ou - mieux mais plus délicat - en chronologie absolue. Car s'il est vrai que des fosses ne constituent pas à proprement parler des ensembles clos, et que, sur un site à occupation longue, les affouillements les plus récents sont susceptibles de remonter du matériel ancien «résiduel» (bien décelable par exemple avec les amphores), on admettra inversement que l'on ne peut alléguer systématiquement de «percolations» dues aux animaux fouisseurs pour expliquer la présence répétée de monnaies dans des contextes jugés «trop anciens» alors que ces monnaies ne sont pas intrinsèquement datées. Les cas isolés - fréquents pour les monnaies émises en faible volume - demeurent évidemment plus conjecturaux, auquel cas la mobilisation d'autres informations - comme les caractéristiques de la dissémination géographique ou des arguments typologiques - peut aider à évaluer la vraisemblance ou non de la conjecture et le caractère intrusif ou non de la monnaie.

### 1. Les potins de la série Scheers 185

La série «aux animaux affrontés» a été subdivisée par S. Scheers en quatre classes. La première (LT 7467) présente un droit épigraphe à la légende en caractères grecs ATHA rétrograde et souvent déformée. La seconde (LT 7458) est anépigraphie, le type étant par ailleurs très proche de la précédente. La troisième (BN 7449, LT 7458 var.) présente le même droit que la classe II mais le revers figure deux sangliers affrontés. La classe IV (LT 7464) présente un droit analogue à celui de la classe III, mais les animaux sont très déformés et le point central remplacé par un cercle centré. La typologie ne permet pas de dégager de filiation entre les quatre classes. S. Scheers - comme J. Debord - envisageait que les diverses classes aient pu être émises par des ateliers différents.

Hors Villeneuve et Pommiers, la classe III présente une distribution géographique restreinte de 10 à 15

exemplaires essaimés en 11 impacts couvrant le sud du département de l'Aisne et l'est de celui de l'Oise, avec une diffusion plus marginale et très ponctuelle vers l'ouest, cantonnée au nord du cours de la Seine et jusqu'en Grande-Bretagne (Great Chesterford).

La classe I, épigraphe, présente une distribution principale identique à celle de la classe III, mais lui adjoint un essaimage sud-oriental jusque dans l'Indre et la Côte d'Or. Avec une quinzaine d'exemplaires répartis en 13 occurrences, il semble que son émission fut de volume comparable à celle de la classe III.

La classe II présente une distribution secondaire identique à celle de la classe I, caractérisée notamment par un essaimage ponctuel vers le sud-est, jusqu'en Saône-et-Loire (Mont-Beuvray) et en Côte d'Or (Alésia). Avec une soixantaine d'exemplaires en 30 impacts, la production de la classe II fut sans doute bien plus abondante que celles des classes I et III, de l'ordre du double de ces dernières.

Quant à la classe IV, un seul exemplaire en est connu, sans localisation semble-t-il.

Les distributions primaires des classes I, II et III désignent clairement le territoire des Suessions comme centre de leur dispersion.<sup>19</sup> En revanche, la différence marquée entre les distributions secondaires des classes I et II d'une part, de la classe III d'autre part, suggère l'existence de deux phases de monnayage distinctes dont la dissémination des espèces n'a pas été régie par les mêmes règles et renvoie à des conjonctures historiques différentes.

### 1.1. La classe III

Avec 180 exemplaires, c'est la dominante absolue du faciès de Villeneuve (plus de 23 %), qui en est incontestablement le siège émetteur. Cette classe ne serait représentée que par 1 exemplaire sur les 13 de la série collectés à Pommiers. Elle compte de nombreuses occurrences dans les structures de Villeneuve, dont 6 parmi les contextes mobilisés dans la construction de la périodisation:

- VSG 001 (1 ex., étape 4)
- VSG 066N (1 ex., étape 4)
- VSG St. 317 (1 ex., étape 5)
- VSG 392 (2 ex., étape 5)
- VSG 395 (4 ex., étape 6)

L'émission débute pendant l'étape 4 au plus tard, soit entre 90/80 av. J.-C. et les environs de 60 av. J.-C.

### 1.2. Les classes I et II

Villeneuve n'a livré que 2 exemplaires de la classe I, Pommiers apparemment aucun:<sup>20</sup> il s'agit en fait de l'un des potins suessions dont l'émission est étrangère à ces deux sites.<sup>21</sup> Cette classe ne comporte aucune occurrence parmi les ensembles sériés. On notera toutefois que le seul exemplaire en contexte à Villeneuve provient du comblement supérieur du fossé en croix n° 2, comblement caractérisé par la présence du bronze Scheers 154 cl. II («Janus»), alors que ce dernier est totalement absent du comblement inférieur.<sup>22</sup> Ce bronze étant daté de l'étape 5,<sup>23</sup> il est probable que la classe I soit une émission de cette étape 5, et non de la précédente. L'examen de son aire de dispersion secondaire plaide en faveur de cette hypothèse, car elle diffère clairement de celles des monnaies émises à l'étape 4 - par exemple ci-dessus l'aire de la classe III émise à Villeneuve - tandis qu'elle se superpose aux aires d'autres monnaies émises lors de l'étape 5 ou de la suivante - comme les «Janus» et les CRICIRV de Pommiers.<sup>24</sup> Le fait que ce potin soit épigraphe plaide également en faveur d'une émission tardive.

La classe II, volumineuse (de l'ordre du double de celle de la classe III ou de la classe I), n'émane elle non plus ni de Villeneuve - qui en a fourni 6 exemplaires - ni probablement de Pommiers bien que le site en ait livré

<sup>19</sup> Scheers, op. cit. (n. 4), pp. 707-10.

<sup>20</sup> Vauvillé, dont on sait combien les inventaires numismatiques furent méticuleux, signale à Pommiers plusieurs potins LT 7458, mais ne fait jamais référence au potin LT 7467: l'absence du type sur ce site est donc crédible.

<sup>21</sup> Pion, op. cit. (n. 18).

<sup>22</sup> Pion, op. cit. (n. 14), chap. 18, 3.2, pp. 326-32.

<sup>23</sup> Cf. infra, 5.

<sup>24</sup> Cf. infra, 5 et 8.

12. Le type est absent des ensembles sériés, mais la présence de ce potin dans les fossés d'Alésia impose de placer le début de l'émission avant 52 av. J.-C. Comme pour la classe I, la dispersion secondaire de la classe II se distingue de la dispersion secondaire de la classe III et des autres espèces de potins émises à Villeneuve, mais se trouve en revanche similaire à celles des bronzes «au Janus» suessions émis à Pommiers durant l'étape 5 et à celle des bronzes de CRICIRV également produits sur ce site un peu plus tard.

Il faudrait donc en placer l'émission après l'étape 4, soit entre les environs de 60 av. J.-C. et 52 av. J.-C. L'émission prend ainsi place juste avant ou plus vraisemblablement pendant la Guerre des Gaules.

## 2. Les potins de la série Scheers 196

La série des potins Scheers 196 a été scindée par cet auteur en trois classes selon les détails agrémentant soit le droit, soit le revers: classe I = LT 7862; classe II = LT 7870; classe III = LT 7859. La typologie seule ne permet guère de les ordonner. L'aire de diffusion, très concentrée, est sensiblement la même pour les trois classes (sud du département de l'Aisne et est du département de l'Oise, avec une diffusion marginale très ponctuelle à l'ouest et au sud des classes 1 et 2 en 3 impacts!). Ces différences ténues semblent tenir pour une large part au volume des émissions, les classes les plus fournies étant celles qui ont essaimé le plus intensément et le plus loin (29 exemplaires en 14 localités pour la classe II; 19 exemplaires en 11 localités pour la classe I; 7 exemplaires en 5 localités pour la classe III). Seule la classe II a des occurrences parmi les contextes sériés.

### 2.1. La classe II

Avec 138 exemplaires, cette classe II représente plus de 17 % de la collecte de Villeneuve, qui en est incontestablement l'atelier émetteur. Elle n'est représentée que par 8 exemplaires à Pommiers. Une quinzaine de monnaies proviennent des contextes sériés:

- VSG 133 (15 ex., étape 3)
- VSG 066N (1 ex., étape 4)
- VSG 395 (1 ex., étape 5)

La structure 133 - l'atelier monétaire<sup>25</sup> - constitue la première occurrence d'un ensemble de Villeneuve dans la sériation; l'assemblage céramique détritique auquel les monnaies sont mêlées, est rattaché par la classification à la fin de l'étape 3. L'émission de la classe II débiterait donc avant ou aux environs de 90/80 av. J.-C.

### 2.2. La classe I

Villeneuve a livré 16 exemplaires de cette classe (2 % de la collecte, avec un volume dix fois inférieur à celui de la classe II), et Pommiers 4 sur les 12 de la série issus de ce site: il est probable que cette monnaie fut émise ailleurs.<sup>26</sup> Elle n'a pas d'occurrence dans les ensembles sériés. Mais on note qu'à l'instar du potin Scheers 185 cl. I elle est présente dans le comblement supérieur des fossés en croix (1 ex., étape 5).<sup>27</sup>

L'émission débiterait donc avant la fin de l'étape 5, donc avant 40/30 av. J.-C.

L'examen de la distribution secondaire n'exclut pas l'hypothèse d'une émission dès l'étape 4 plutôt qu'à l'étape 5.

S. Scheers, à travers les jeux de miroir des homotypies, voit implicitement dans son revers le résultat d'une longue filiation. Cet auteur a souligné ses grandes affinités avec celui du bronze Scheers 106 (BN 8392-8394), très hypothétiquement donné aux Ambiani, et dont elle propose de dériver notre potin.<sup>28</sup> Elle met par ailleurs en relation le revers de ce bronze Scheers 106 avec le revers du bronze Scheers 155 classe I (LT 7717), émission très probablement suessionne dans laquelle il puiserait son inspiration.<sup>29</sup> Enfin, elle

<sup>25</sup> Debord, op. cit. (n. 5) (1989).

<sup>26</sup> Pion, op. cit. (n. 18).

<sup>27</sup> Cf. supra, 1.2.

<sup>28</sup> Scheers, op. cit. (n. 4), p. 173.

<sup>29</sup> Ibid., p. 129.



remarque que le revers du bronze 155 I est homotypique du revers du bronze des Aulerci Ebuovices BN 7021/7031.<sup>30</sup> La typologie des revers induirait donc la chronologie relative suivante: BN 7020/7031 (A. Ebuovices) / Scheers 155 classe I (Suessiones) / Scheers 106 (Ambiani?) / Scheers 196 classe I; et notre potin dériverait ainsi indirectement d'une autre monnaie suessionne, le bronze épigraphe à légende en grec DEIVICIAC (Scheers 155 classe I), émis avant 52 av. J.-C. puisqu'il est présent dans les fossés d'Alésia.<sup>31</sup> Cependant, l'examen des images monétaires ne nous convainc guère de la filiation. L'homotypie des revers de BN 7021/7031 et de Scheers 155 I est possible, de même que le sens de l'emprunt.<sup>32</sup> L'homotypie des revers de Scheers 106 et Scheers 196 I est également difficilement contestable, bien que l'on ne puisse déduire par la seule typologie lequel est l'inspirateur et lequel est l'inspiré. En revanche, le rapport entre les revers de Scheers 155 I et de Scheers 106 n'a rien d'évident ni sur le plan du style, ni sur celui de la typologie, si ce n'est que l'un et l'autre reprennent le thème - on ne peut plus banal tant il est partagé par d'innombrables séries pas seulement suessionnes - du cheval galopant. La comparaison directe des deux séries suessionnes ne rend le contraste que plus frappant, et induit nous semble-t-il que les revers du bronze et du potin sont typologiquement indépendants.

### 3. Les potins de la série Scheers 197

La série des potins au swastika (LT 7873) présente une diffusion identique à la série précédente, avec une fréquence comparable à celle des classes I et II (26 exemplaires en 18 localités, non compris Villeneuve et Pommiers).<sup>33</sup> Son revers est d'ailleurs pratiquement identique à celui des monnaies de la classe II. Villeneuve en a livré 179 exemplaires, soit plus de 22 % de la collecte sur ce site, qui est manifestement le siège émetteur; on n'en décompte en revanche que 6 représentants dans la collection de Pommiers. Cette série comporte un nombre conséquent d'occurrences parmi les contextes sériés:

- VSG 133 (3 ex., étape 3)
- VSG 066N (2 ex., étape 4)
- VSG 317 (2 ex., étape 5)
- VSG 392 (1 ex., étape 5)
- VSG 408 (1 ex., étape 5)
- Pommiers, niveau IV (1 ex., étape 5)

Cette émission, très volumineuse, semble débiter au plus tard à la fin de l'étape 3 vers 90/80 av. J.-C.

### 4. Les potins de la série Scheers 198

La dispersion principale de cette série (LT 7905), très concentrée, couvre le sud du département de l'Aisne et l'est de celui de l'Oise.<sup>34</sup> elle est tout à fait comparable à celle des autres potins émis par l'atelier de Villeneuve, comme la série 185 cl. III, les séries 196 cl. II (LT 7870) et 197 (LT 7873). Il n'existe pas de diffusion vers le sud-est de la Gaule, mais un essaimage très ponctuel à longue distance en Suisse, en Allemagne et en Grande-Bretagne (3 ex. en 3 impacts). L'attribution de la série aux Suessiones ne fait aucun doute. Avec 74 exemplaires en 22 impacts, il s'agit manifestement d'une production volumineuse qui a intensément circulé.

Villeneuve n'en a livré que 9 exemplaires, soit 1,6 % du faciès de site, et Pommiers un seul. C'est l'une des monnaies émises ailleurs que sur ces deux sites.<sup>35</sup> Le petit éperon barré d'Ambleny, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Soissons sur la rive gauche de l'Aisne, a livré en découvertes de surface 22 potins dont 14 exemplaires de la série, ce qui est le record absolu pour les effectifs, toutes découvertes confondues. Le site est par ailleurs connu pour avoir livré un bronze anépigraphe de type particulier dit

<sup>30</sup> Ibid., pp. 146-56.

<sup>31</sup> Ibid., p. 145, note 133, et pp. 654-7.

<sup>32</sup> L'iconographie des premières conserve encore le souvenir de l'aurige, qui disparaîtrait sur les secondes pour laisser place à des traits hérités de la queue de cheval du modèle (?).

<sup>33</sup> Scheers, op. cit. (n. 4), pp. 776-8; Debord, op. cit. (n. 5) (1996).

<sup>34</sup> Ibid., pp. 778-81.

<sup>35</sup> Pion, op. cit. (n. 18).

«bronze d'Ambleny», dont le seul autre exemplaire provient de Villeneuve. Nous serions fort enclin à envisager l'existence sur ce site d'un petit atelier monétaire, responsable notamment de la série Scheers 198.

Elle présente des occurrences dans 5 de nos contextes:

-VSG 066N (1 ex., étape 4)

-VSG 233 (1 ex., étape 4)

-VSG 408 (1 ex., étape 5)

L'émission de la série débute au plus tard pendant l'étape 4, entre 90/80 av. J.-C. et les environs de 60 av. J.-C.

## 5. Les bronzes de la série Scheers 154

La série présente au droit une tête janiforme. Elle est scindée en deux classes qui se distinguent principalement par la position de la queue du lion du revers, tantôt relevée sur le dos (classe I, LT 8106), tantôt rabattue entre les pattes (classe II, BN 8111). Du décompte à partir des signalements distinguant ces deux classes, il ressort que les représentants de la classe II sont bien plus nombreux que ceux de la classe I.<sup>36</sup> La typologie seule ne permet pas de dégager une chronologie relative entre les deux classes.

Globalement, avec 83 exemplaires en 31 impacts hors Villeneuve et Pommiers, il s'agit d'une série volumineuse, qui a intensément circulé, plus même que n'importe laquelle des séries de potins précédentes. Au vu des proportions entre les deux classes, il ne fait par ailleurs guère de doutes que c'est la classe II qui est principalement impliquée dans cette circulation. La dispersion principale de la série couvre le sud du département de l'Aisne et l'est du département de l'Oise, avec une dissémination secondaire erratique en direction du sud-est (Seine-et-Marne, Haute-Marne, Saône-et-Loire). Les SueSSIONES sont de toute évidence les responsables de la série. Pommiers, avec au moins 413 exemplaires qui semblent majoritairement de la classe II, est incontestablement le centre d'émission de cette classe. On ne peut en revanche se prononcer clairement sur l'origine de la classe I, qui peut être une émission plus ponctuelle du même site ou bien, éventuellement, une production d'un autre atelier qui resterait à découvrir. On ne dispose d'aucun contexte pour dater la classe I, ce qui n'est pas le cas en revanche pour la classe II.

Villeneuve a livré 42 exemplaires de cette dernière (5,39 % du faciès de site), Pommiers au moins 413 exemplaires des classes I et II cumulées, mais où domine manifestement la classe II. Cette classe constitue le lien sériel principal entre les faciès monétaires des 2 sites; elle n'est présente que dans les ensembles les plus récents de Villeneuve - en association notamment avec des amphores Dressel 2-4<sup>37</sup> - et dans le niveau le plus ancien de Pommiers. Dans la sériation, elle apparaît dans 2 contextes relativement tardifs:

-Pommiers, niveau IV (6 ex., étape 5)

-VSG 395 (1 ex., étape 6)

Absente du comblement inférieur des fossés en croix de Villeneuve, elle y est en revanche bien représentée dans le comblement supérieur, avec pas moins de 11 exemplaires.

Il ne fait aucun doute que la classe II est une production de Pommiers pendant l'étape 5, entre les environs de 60 av. J.-C. et 40/30 av. J.-C. Présente dès le niveau IV - le plus ancien - où elle est majoritaire, elle fait figure d'émission inaugurant l'installation de l'atelier monétaire sur ce site.

<sup>36</sup> L'Atlas de H. de la Tour ne figure que LT 8106 (= cl. I); la majorité des signalements, antérieurs au travail de Scheers - c'est malheureusement le cas pour l'inventaire de Vauvillé concernant Pommiers - se réfère à l'Atlas: il s'ensuit que, dans bien des cas, on ne sait à quelle classe se rapportent les découvertes. D'après les monnaies conservées étudiées par

Scheers, le rapport est de 12 exemplaires de la classe I pour 27 exemplaires de la classe II. D'après les prospections de Foucard à Pommiers, le rapport est encore moindre: 2 ex. de la classe I pour 19 de la classe II. Les 6 exemplaires livrés par les sondages récents sur ce site sont de la classe II.

<sup>37</sup> Pion, op. cit. (n. 14), chap. 18, pp. 322-34.

## 6. Les frappes d'argent de la série Scheers 30/1 (Ag)

La typologie du droit aussi bien que celle du revers dérivent directement du statère rème (BN 8801 A).<sup>38</sup> La série 30/1 en argent étant anépigraphie, sa référence est explicitement la classe I de ces statères, et il s'agirait donc en théorie d'une monnaie rème, même si l'œil du droit et le cheval du revers sont des attributs et des thèmes que l'on retrouve aussi sur le statère anépigraphie des Suessiones. Nous avons avancé à son sujet l'hypothèse qu'il renvoie au système belge dans son état primitif et à la fameuse *sympoliteia remo-suessione*.<sup>39</sup>

Il est à noter qu'en dépit de son insertion typologique dans une suite d'or de style belge dont l'étalon est le statère, il s'agit d'un numéraire taillé sur le «denier gaulois» (entre 2,12 g et 1,71 g; échelon pondéral privilégié = 1,80/1,89). Or, la suite d'or en question connaît des divisions sous la forme de quart de statères en or, bronze saucé et bronze issus de divers émetteurs participant au «système belge» et regroupés en de nombreuses classes sous le type Scheers 152; on sait par ailleurs que ces quarts circulent, chez les Remi tout du moins, dès l'étape 3 (horizon Nauheim classique, entre 120/110 av. J.-C. et 90/80 av. J.-C.).<sup>40</sup> On pourrait donc voir dans l'émission de ce denier remo-suession la première tentative de création d'une série trimétallique obtenue de façon originale par adjonction d'une «division» en argent sur l'étalon du denier. En intégrant dans une même suite les deux étalons, cette série fait figure de tentative visant à instaurer une articulation monétaire incontournable entre deux grands systèmes pondéraux et deux grandes zones économiques: la zone du denier centrée sur la vallée du Rhône et le centre-est, et la vaste zone de l'hémistatère belge qui la borde au nord.

Aux 22 exemplaires désormais répertoriés à Villeneuve, on ne peut ajouter que 3 monnaies connues avant 1977, mais malheureusement non localisées. Le type est absent de Pommiers. Cette monnaie semble donc avoir peu circulé, ou bien a fait l'objet de refontes ou surfrappes systématiques car la variété des coins indique une production relativement abondante.

Cette monnaie n'a qu'une occurrence parmi les contextes sériés:

-VSG 392 (3 ex., étape 5)

Ce «denier» est donc émis avant 40/30 av. J.-C. On note toutefois que deux exemplaires sont présents dans le comblement inférieur des fossés en croix, antérieur à l'émission des «Janus» caractérisant l'étape 5 dont on fixe le début autour de 60 av. J.-C. Le modèle or est par ailleurs émis au plus tard vers 90/80 av. J.-C., comme ses subdivisions. La première émission de ce denier par laquelle Remi et/ou Suessiones semblent tenter de s'imposer comme intermédiaires économiques obligés pourrait donc intervenir dès l'étape 4, entre 90/80 av. J.-C. et 60 av. J.-C.

L'évènement peut-il remonter à des temps plus lointains encore? Trois exemplaires de Villeneuve sont des surfrappes sur des deniers du Centre-Est et du Centre «anciens» qui tous figurent à plusieurs exemplaires dans les fossés d'Alésia, donc sont émis avant 52 av. J.-C. (LT 5405, denier de Q.DOICI.SAM.F d'attribution incertaine entre les *Ædui* et les *Sequani*; LT 5351, denier de *SEQVANOIOTVOS* donné hypothétiquement aux *Sequani*; LT 4097, denier anépigraphie hypothétiquement donné aux *Lemovices*). Compte tenu des dates traditionnellement admises pour le début de ces émissions - le début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. -, il est improbable que notre numéraire soit antérieur à l'étape 4.

## 7. Les frappes d'argent de la série Scheers 50

C'est à J. Debord que revient le mérite d'avoir identifié ce monnayage qui demeurait presque inconnu avant les fouilles de Villeneuve-Saint-Germain.<sup>41</sup> Il s'agit en l'occurrence d'un monnayage d'argent émis sur le site-même et taillé sur l'étalon des «deniers gaulois» du Centre-Est. Les travaux de cet auteur étendent la série de S. Scheers en lui adjoignant deux types jusqu'alors inédits, la subdivisant ainsi en trois classes:

<sup>38</sup> Série Scheers 30 «à l'œil», classes I à III, naguère données aux *Treviri* et désormais redonnées aux *Remi*; cf. Pion, op. cit. (n. 17).

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> Scheers, op. cit. (n. 4), pp. 142, 644-7; J.-M. Doyen, 'Les subdivisions aux segments de cercle du type LT 8030', in

*Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu* (Paris, 1987), pp. 315-29; Lambot, op. cit. (n. 17), p. 139; Delestrée, op. cit. (n. 17), p. 139.

<sup>41</sup> Debord et Scheers, op. cit. (n. 5); Debord, op. cit. (n. 5) (1987).

- classe I «au lion et au sanglier superposés» correspondant au type LT 7220
- classe II «au bige» (en lieu et place du lion à gauche surmonté d'un sanglier du revers de la classe I)
- classe III «fruste à la chevelure nattée» au revers confus figurant un cheval à gauche

Les classes I et III sont anépigraphes tandis que la classe II est partiellement épigraphe (légende DISILLA et pseudo-légende DRITTI). Les deux premières classes se subdivisent elles-mêmes en diverses variantes et leur liaison est assurée par les variantes b et c de chacune. La troisième est étroitement liée par son droit aux variantes c des deux premières classes. La numérotation des classes ne correspond pas à une filiation typologique stricte, et leur métrologie est identique (échelon pondéral privilégié entre 1,80 et 1,89 g). Les deux premières classes peuvent être parallèles, et seul le caractère «dégénéré» de la troisième inviterait à la classer en queue de série.

Le type est absent de l'impressionnante collecte de Pommiers, qui comporte pourtant de nombreuses espèces d'argent, notamment des deniers gaulois du Centre-Est, des «deniers belges» donnés à tort ou à raison aux Remi, et d'autres espèces en argent suessiones taillées sur un étalon différent (dont la suite en argent de CRICIRV).

### 7.1. La classe I

Villeneuve a livré 21 exemplaires de cette classe, soit 2,7 % du faciès monétaire général; elle est présente dès le plus ancien des contextes sériés de Villeneuve:

-VSG 133 (2 ex., étape 3)<sup>42</sup>

On note également sa présence en 3 exemplaires dans le comblement inférieur des fossés en croix, qui se rattache théoriquement à l'étape 4; ainsi qu'en 3 exemplaires également dans le comblement supérieur des mêmes fossés, théoriquement rattaché à l'étape 5.

L'émission de la classe I semble débiter au plus tard à la fin de l'étape 3, autour de 90/80 av. J.-C.

Il est à noter que l'une des monnaies, malheureusement récupérée dans les terres de décapage, est surfrappée sur un denier LT 5138 attribué aux *Ædui* et censé selon S. Scheers être émis vers 80 av. J.-C.<sup>43</sup>

### 7.2. La classe II

Un seul exemplaire sans localisation était connu avant les 13 exhumés à Villeneuve. Cette classe n'est que partiellement épigraphe. La grande variété dans la graphie des légendes et pseudo-légendes des exemplaires épigraphes, légendes qui par ailleurs affectent indifféremment le droit ou le revers quand ce n'est pas les deux, indique là encore une production relativement abondante, même si elle le fut peut-être moins que la précédente. Comme la classe I, elle est absente de Pommiers, et ce numéraire semble n'avoir pratiquement pas circulé ou avoir été systématiquement recyclé. Cette classe n'a pas d'occurrence parmi les contextes sériés. Elle est toutefois présente comme la précédente dans le comblement inférieur des fossés en croix (3 ex., étape 4), ainsi que dans leur comblement supérieur (2 ex., étape 5).

L'émission de la classe II débiterait donc avant la fin de l'étape 4, que nous datons aux alentours de 60 av. J.-C.

Trois exemplaires de Villeneuve sont surfrappés sur des deniers du Centre-Est encore identifiables: l'un sur LT 5138 (comme pour l'un des exemplaires de la classe précédente), deux autres sur LT 8178 et LT 8291: deniers de KALETEDOV, dont la chronologie traditionnellement admise - à partir de 80 av. J.-C. - a été remontée récemment au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour les premières frappes.<sup>44</sup>

### 7.3. La classe III

Cette production marginale n'est connue qu'à travers 3 exemplaires provenant du comblement inférieur des fossés en croix (3 ex., étape 4). Il s'agit d'une émission qui, à l'instar de la précédente, semble débiter avant ou à la fin de l'étape 4 fixée alentour de 60 av. J.-C.

Un exemplaire est également une surfrappe sur un denier LT 8178.

<sup>42</sup> Cf. supra, 2.1.

<sup>43</sup> S. Scheers, *Monnaies gauloises de Seine-Maritime* (Rouen, 1978), p. 51.

<sup>44</sup> K. Gruel, 'L'alignement du denier gaulois sur l'étalon

romain, datation et impact économique', in J. Metzler et D. Wigg-Wolf (éds), *Die Kelten und Rom: Neue Numismatische Forschungen* (Studien zu Fundmünzen der Antike 19; Mainz, 2005), pp. 29-38.

## 8. La série trimétallique Scheers 27 (CRICIRV)

### 8.1. Les frappes de bronze

Le type, unique, présente au droit une tête casquée, avec 2 variantes selon qu'elle est barbue ou imberbe; et au revers un cheval ailé et sanglé à gauche, surmontant la légende en caractères latins: CRICIRV, et plus rarement CRICIRONIS ou CRICIRONVS.

Avec 245 exemplaires en 60 provenances hors Pommiers, il s'agit de toute évidence d'une production surabondante et qui a intensément circulé. La distribution en est cependant remarquablement concentrée dans le sud du département de l'Aisne et l'est de celui de l'Oise, avec une diffusion très sporadique en large auréole jusqu'en Normandie, en Grande-Bretagne et en Belgique à l'ouest et au nord, jusqu'à la Loire, à la Bourgogne et à la Champagne au sud et à l'est.<sup>45</sup>

C'est la dominante absolue du faciès de Pommiers, qui en a livré pas moins de 1030 exemplaires (plus de 49 % du faciès de site). Comme Vauvillé l'a signalé dès le XIX<sup>e</sup> siècle, il ne fait aucun doute que ce site est le siège de leur émission.

En dépit de son abondance, il figure dans un seul des contextes sériés:

-Pommiers, niveau II (2 ex., CRICIRV et CRICIRONIS, étape 6)

La série n'est représentée ni à Villeneuve, même dans le comblement supérieur des fossés en croix, ni parmi les 11 monnaies du niveau IV de Pommiers, où figurent en revanche 6 «Janus» (Scheers 154), bronzes également produits par cet atelier, mais deux à trois fois moins fréquents.

L'émission des bronzes de CRICIRV ne débute certainement pas avant le début de l'étape 6, aux environs de 40/30 av. J.-C.

La collection de monnaies en contexte dans le fossé du Titelberg conforte cette datation, les bronzes de CRICIRV n'apparaissant que dans le comblement supérieur, daté postérieurement à 30 av. J.-C. par la dendrochronologie.

### 8.2. Les frappes d'argent (LT 7946, 7949)

Le type, unique, diffère de celui des bronzes, avec au droit un buste humain aux pectoraux développés portant un torque, et au revers un cheval à gauche sanglé sous ou sur la légende CRICIRV. L'échelon pondéral privilégié de cette suite d'argent, connue seulement par une dizaine d'exemplaires, est celui de 2,19 g à 2,10 g. On n'en connaît que trois provenances: Reims (2 ex. en 2 points différents), la forêt de Compiègne (1 ex.) et Pommiers avec plusieurs exemplaires malheureusement non dénombrés par Vauvillé, auxquels s'ajoute une monnaie découverte plus récemment en prospection. On suppose que le site en est l'émetteur, au même titre que les bronzes.

Aucun contexte n'apporte d'élément de datation, pas plus que l'iconographie ne permet de dériver le type d'un modèle préexistant. Le poids plus faible que celui de la série Scheers 48 - dont nous supputons une émission à l'étape 5 -, le style réaliste ainsi que la légende en caractères latins au lieu de grecs ou digraphes, invitent à voir dans les frappes d'argent de CRICIRV une émission postérieure à celle de la série Scheers 48: cette émission daterait donc de l'étape 6 et serait peu ou prou contemporaine de celle des bronzes. Elle stigmatise l'abandon par les Suessiones de l'étalon du denier, dont l'usage semble alors monopolisé par d'autres émetteurs.

### 8.3. Les frappes d'or (LT 7941, 7945)

Le type diffère à la fois des frappes d'argent et de bronze, avec un droit dont les éléments sont empruntés au statère anépigraphie Scheers 26, et au revers un cheval à gauche réaliste fortement sanglé. Des variations dans les éléments adventices et les légendes ont conduit S. Scheers à distinguer 2 classes elles-mêmes subdivisées en 2 variantes.

À en juger par les liaisons de coins (8 droits et 15 revers pour 35 monnaies étudiées), il s'agit d'un numéraire restreint. Cela s'accorde avec le petit nombre de pièces connues, et avec le peu de provenances

<sup>45</sup> Scheers, op. cit. (n. 4), pp. 377-85, carte 74.

répertoriées (dans l'Aisne: Ambleny, avec 98 statères dans un dépôt malheureusement disséminé sans laisser de traces; Oulchy-le-Château, 1 ex.; Vermand, 1 ex.; Pommiers, avec au moins 3 ex. dans les collectes de surface; dans l'Oise, Senlis, 1 ex.).<sup>46</sup> L'abaissement du poids de la classe II laisse cependant présager, sinon une évolution de la série que ne démontre pas la typologie, du moins l'existence d'au moins deux émissions successives.

Que Pommiers soit responsable de l'émission comme il est unanimement admis demeure conjectural mais très probable.

La série, qui prend métrologiquement et typologiquement la suite de la dernière classe du statère anépigraphe, clôt l'évolution des frappes d'or suessiones de style belge. La typologie de la fibule à collerette et pied fenestré ornant le revers au-dessus du cheval interdit de faire remonter l'émission des monnaies d'or de CRICIRV à la veille de la Guerre des Gaules comme le proposaient D. Allen et J.-B. Colbert de Beaulieu, et même les années 50 comme le proposait S. Scheers paraissent très précoces.<sup>47</sup> La représentation de cette fibule, et par conséquent le début de l'émission de ce type, n'ont guère pu intervenir avant les années 40 av. J.-C. au plus tôt, et vraisemblablement plus tard.<sup>48</sup> Elle serait alors contemporaine de ses homologues d'argent et de bronze.

Il nous semble en définitive que la série Scheers 27 est créée d'emblée, vers les années 30 av. J.-C., comme une série trimétallique à part entière avec son unité or et ses divisions en argent et en bronze. C'est pour l'instant la seule série dont l'émission - à cause des bronzes - prendrait place avec quasi-certitude à l'étape 6 (vers 40/30 av. J.-C. au plus tôt). Nous sommes enclins à y voir le témoignage de la première tentative par les Suessiones d'unifier leur monnayage, jusqu'alors relativement disparate, en intégrant dans un cadre unique et cohérent les différents alliages. Le fait même d'avoir choisi au sein d'une même série des types spécifiques individualisant chaque alliage constitue à nos yeux un argument supplémentaire en faveur de la thèse d'une création de la série en une seule fois, contrairement à ce que l'on observe avec de pseudo-séries trimétalliques où des frappes erratiques sur argent et sur bronze caractérisent simplement l'aboutissement ultime de l'évolution par altération d'un numéraire d'or auquel elles empruntent le type.<sup>49</sup>

Compte tenu de la date que nous assignons à cette série, sa création pourrait renvoyer à l'autonomie recouvrée des Suessiones vis-à-vis des Remi.<sup>50</sup>

## 9. Conclusion

Les datations proposées pour ces quelques espèces esquissent une histoire monétaire des Suessiones quelque peu différente de celle jusqu'ici admise, en déployant leurs émissions sur l'ensemble du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au lieu de la contracter sur le milieu et la seconde moitié de celui-ci comme c'était le cas auparavant.

Il apparaît notamment que deux potins (S. 196 II et S. 197) et un «denier faible» (S. 50 I) seraient émis au plus tard vers 90/80 av. J.-C. (fin de l'étape 3), au même titre que le statère anépigraphe et ses divisions «aux quarts de cercles».

Les autres émissions de potin et d'argent de Villeneuve (S. 185 III, S. 198) semblent prendre place quant à elles plutôt dans cette première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., au plus tard en tout cas avant la fin de l'étape 4 autour de 60 av. J.-C. (avec le problème que pose cette charnière dont l'incertitude à quelques années près inclut ou non le début de la guerre des Gaules, interdisant formellement de préciser si ces émissions ont lieu avant ou pendant). C'est dans l'intervalle 90/60 av. J.-C. qu'interviendrait notamment l'émission d'un denier au type emprunté aux séries d'or belges (S. 30 1), révélant peut-être une tentative commune par les Suessiones et les Remi d'instaurer une hégémonie économique et politique en créant une suite trimétallique «factice» juxtaposant les deux étalons du statère et du denier.

<sup>46</sup> Scheers, op. cit. (n. 4), pp. 374-6.

<sup>47</sup> Colbert de Beaulieu, op. cit. (n. 2); D.F. Allen, 'The Fibula of Criciru', *Germania* 50 (1972), pp. 122-32, fig. 1, pl. 25-27; Scheers, op. cit. (n. 4), pp. 69-73.

<sup>48</sup> Cf. note 2.

<sup>49</sup> Par exemple les quarts de statère «aux segments de cercles» évoqués ci-dessus (n. 40).

<sup>50</sup> Cf. supra, introduction et note 12.

L'étape 5, des environs de 60 av. J.-C. aux environs de 30 av. J.-C., voit l'émission par Pommiers dès le début de cette étape des bronzes «au Janus» (S. 154 cl. II, et cl. I plus hypothétiquement) ainsi que celle des bronzes épigraphes à légende DEIVICIAC (S. 155), à cause pour ces derniers de leur présence dans les fossés d'Alésia; parallèlement sont émis les derniers potins suessions (S. 185 cl. I et cl. II), par un atelier autre que ceux de Villeneuve et Pommiers.

L'étape 6 verrait quant à elle la création, dès son début, aux environs de 30 av. J.-C., de la série trimétallique des CRICIRV.

Cette esquisse, qui n'intègre que certaines des séries et classes parmi les plus significatives du monnayage donné aux Suessiones, conserve de par la méthode suivie un caractère conjectural: les émissions n'étant datées qu'en terminus post quem au gré des occurrences plus ou moins aléatoires de leurs représentants dans les ensembles sériés, on ne peut en déduire rigoureusement l'ordre exact, mais seulement un ordre probable (pour le dire plus simplement: une monnaie peut être mise en circulation bien plus tôt que ne le suggère le premier contexte où elle apparaît parmi les soixante ensembles sélectionnés pour la sériation). Malheureusement, les termini ante quem qui permettraient un calage par le haut - comme les homotypies désignant sans ambiguïté une monnaie romaine datée comme le modèle dont le type s'inspire plus ou moins directement - font systématiquement défaut pour les séries concernées, dont on dénote au mieux la romanisation du style dans l'iconographie et la personnalisation de la légende en caractères latins (par exemple pour les CRICIRV).

On aura sans doute remarqué que dans le scénario proposé, les Suessiones ne semblent accéder à l'autonomie monétaire que tardivement, plus précisément à l'aube du I<sup>er</sup> siècle, autour 90/80 av. J.-C. On peut donc légitimement se demander si les premières émissions ne débutent pas en réalité plus tôt, dès les étapes 1 ou 2, ainsi qu'on l'a mis en évidence chez leurs voisins, les Remi.

Malheureusement, on ne connaît pas actuellement de contextes archéologiques suessions datés de ces étapes, sinon des nécropoles où l'absence de monnaie dans les tombes n'est pas significative. On constate toutefois qu'aucune espèce donnée à ce peuple ne circule en territoire rême pendant nos deux premières périodes. Il est vrai que le cloisonnement de la circulation peut suffire à expliquer le fait, surtout quand les effectifs des collections sont réduits comme c'est le cas ici. On peut cependant s'étonner que les collectes en fouille de Condé, localisé juste à la frontière théorique entre les deux peuples et daté de LT D1b (étape 3), comportent déjà des espèces ambiennes, mais aucune attribuée à ses voisins les plus immédiats. Les premiers potins suessions à s'immiscer dans la circulation locale rême le font en fait très discrètement sur des sites frontaliers fondés seulement dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., comme Saint-Thomas, et il s'agit justement là d'émissions suessionnes les plus précoces, en l'espèce quelques potins de la série Scheers 196 cl. II.<sup>51</sup>

Cela nous incite à penser que - à l'exception éventuelle des statères anépigraphes participant du système belge et de leurs divisions - les Suessiones ne s'individualisent vraiment au plan monétaire par l'émission d'espèces viles qu'à l'aube du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., soit à une date relativement tardive par rapport d'autres peuples du centre et de l'est de la Gaule, au premier rang desquels leurs «frères de sang» les Remi pour lesquels l'émission de potins débute au bas mot un demi siècle plus tôt.<sup>52</sup> L'histoire monétaire des Suessiones en tant qu'émetteur propre demeure donc malgré tout relativement courte, du moins si provisoirement on exclut leur premier monnayage d'or dont l'émission sanctionne la mise en place des composantes «intertribales» du «système belge».

On se trouve donc conduit inmanquablement à s'interroger sur l'émergence des Suessiones en tant que peuple, et sur les possibles préfigurations de cette entité politique attestée comme telle par la numismatique dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. seulement. Existe-t-elle déjà au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ou avant? Sous quelle(s) forme(s) d'organisation et avec quel(s) statut(s)? Quels facteurs suscitent cette «cristallisation ethnique» et quelles en sont les étapes?

Enfin, cela invite aussi à reconsidérer la monétarisation de la Gaule nord-orientale et du Belgium sous un jour moins monolithique, et à poursuivre l'enquête de façon plus approfondie et plus attentive aux modalités d'un processus manifestement différencié dans l'espace et étalé dans le temps.

<sup>51</sup> Lambot, op. cit. (n. 17), p. 135.

<sup>52</sup> Ibid., pp. 150-1.

COINAGE IN THE IRON AGE:  
ESSAYS IN HONOUR OF  
SIMONE SCHEERS





**COINAGE IN THE IRON AGE:  
ESSAYS IN HONOUR OF  
SIMONE SCHEERS**

*Edited by*

Johan van Heesch and Inge Heeren

SPINK

London

2009

©2009 Spink and Son Ltd  
69 Southampton Row  
London, WC1B 4ET

ISBN 1-902040-97-X  
ISBN 978-1-902040-97-4

Typeset in 11/12pt Times by Design to Print UK Ltd, Forest Row, East Sussex RH18 5FS, UK  
Printed by Antony Rowe Limited, Chippenham, Wiltshire SN14 6LH, UK

## CONTENTS

Johan VAN HEESCH

Simone Scheers, a biographical sketch

Harry DEWIT

The published work of Simone Scheers

Joris AARTS and Nico ROYMANS

Tribal emission or imperial coinage? Ideas about the production and circulation of the so-called *Avaucia* coinages in the Rhineland

Ermanno ARSLAN

The silver diobols of the Cisalpine Insubrians

Gérard AUBIN (in collaboration with Jean-Noël BARRANDON and Sylvia NIETO)

Un statère namnète au cercle perlé provenant des Côtes-d'Armor (France)

Paul BELIËN

Authorized or tolerated? Some new perspectives on the *Germanus Indutilli l.* series

André BODSON

Monnaies gauloises dites «aux chevrons»: éléments de typologie

Jean-Louis BRUNAUX

L'or gaulois, mythe et réalité

Louis-Pol DELESTRÉE

Une émission locale sur un sanctuaire rural de la vallée de la Somme

Jean-Marc DOYEN

Les monnaies gauloises du sanctuaire de Fontaine-Valmont (Hainaut, Belgique): essai de synthèse

Brigitte FISCHER

L'iconographie des monnaies gauloises: apports et perspectives

Anne GEISER

Classement préliminaire des monnaies helvètes à la légende *Ninno* (LT 9345, 9347 et 9355) à la lumière de nouvelles trouvailles recueillies en Suisse occidentale (Gressy-Sermuz/Avenches-Bois de Châtel/Yverdon-les-Bains VD)

Giovanni GORINI

Norican silver coinage: a reappraisal

Daniël GRICOURT and Alain JACQUES

Les monnayages tardifs des Atrébates, témoins de la destinée éphémère d'un royaume celto-romain

Katherine GRUEL and David LALLEMAND

Monnaies gauloises et archéologie du territoire en Auvergne

Colin HASELGROVE

Noughts and crosses: the archaeology of «globules-à-la-croix»

Johannes HEINRICHS

Eburonisches Erbe. Sch. 217 I (a) zwischen Tungern und Sunukern

Dominique HOLLARD and Louis-Pol DELESTRÉE

Numismatique gauloise et mythozoologie celtique: à propos de monnaies inédites «au saumon» des Aulerci Ebuovices et des Veliocassi

Fraser HUNTER

The carnyx and other trumpets on Celtic coins

Peter ILISCH

Die jüngeren keltischen Fundmünzen in Westfalen (1. Jahrhundert vor Christus)

Philip DE JERSEY

Some experiments in Iron Age coin production and some implications for the production of Gallo-Belgic E

Fleur KEMMERS

Contexts and phases: suggestions for a new approach to Celtic coins in Roman forts

Eva KOLNÍKOVÁ

Gallische Potinmünzen im nördlichen Mitteldonauegebiet

Peter KOS (in collaboration with Ivan MIRNIK)

The Đurđevac Hoard

Robert LOSCHEIDER

*Hussigny-Godbrange 1926*, Dép. Meurthe-et-Moselle (F)- kein Hortfund, sondern Streufunde vom Titelberg (L)

Patrick PION

Nouveaux jalons pour une histoire monétaire des Suessiones

François REINERT

La numismatique celtique au Luxembourg. Une réactualisation après 30 ans de fouilles et prospections archéologiques

John SILLS

Tarquimpol and Pegasus gold

David WIGG-WOLF

The coin finds from the Donnersberg, Rheinland-Pfalz, Germany

Bernward ZIEGAUS

Ein keltischer Regenbogenschüsselchen-Münzstempel aus dem Berchtesgadener Land (Oberbayern)

